

Cette décision contredit également la règle qui soutient qu'Albert ne peut participer au coup que s'il possède ses deux cartes... donc il n'est plus dans le coup s'il en est autrement, et ne peut en aucun cas prétendre à quelque part du pot que ce soit.

③ *Vous confirmez la décision du donneur et laissez Albert terminer le coup.*

Dès l'instant que des cartes touchent le muck, elles sont mortes, et cela, quelle que soit la raison pour laquelle elles ont touché le muck.

Commentaire :

Le donneur commet une double grosse faute en rendant ses cartes à Albert puis en lui demandant s'il les reconnaît.

Chaque joueur doit être conscient que le donneur a fort à faire à la table et que les cartes des joueurs qui sont directement à sa droite et à sa gauche doivent être impérativement protégées.

Rappelons la Règle 8.1 selon laquelle le joueur est responsable de ses cartes.

Notons que dans certains tournois, s'il y a une action substantielle après Albert, celui-ci perd ses cartes mais peut quand même jouer les cartes du tableau, donc espérer un split du pot.